

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres afférents au Conseil	Nombres de membres en exercice au jour de la séance	Nombre de membres qui ont pris part à la délibération
11	10	10

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-huit avril à dix-neuf heures trente, le Conseil municipal de la Commune d'Ornon dûment convoqué le vingt-trois avril deux mille vingt-cinq, s'est réuni en Mairie en session ordinaire, sous la Présidence de Madame le Maire, Nicole FAURE.

Présents : Nicole FAURE, Serge ARLOT, Andrée BOCQUERAZ, Noël GARDEN, Béatrice FIAT, Julien FIAT, Philippe GALL

Absents excusés : Nathalie BOCQUERAZ, Christophe RUET, Gilles GUINARD

Procurations : Nathalie BOCQUERAZ donne pouvoir à Andrée BOCQUERAZ
Christophe RUET donne pouvoir à Julien FIAT
Gilles GUINARD donne pouvoir à Philippe GALL

Votants : 10

Béatrice FIAT a été élu secrétaire de séance.

Délibération n°2025-19 : DEMANDE DE SUBVENTION POUR LES TRAVAUX D'ELAGAGE DES TILLEULS DU CIMETIERE D'ORNON VILLAGE

Madame le Maire expose au conseil municipal la nécessité de réaliser des travaux d'élagage sur les 4 tilleuls du cimetière d'Ornon Village.

Suivant le devis de l'ONF Vegetis le montant des travaux est de 5 625.00€ HT soit 6 750.00€ TTC.

Plan de financement :

Dépenses		Recettes		
Objet	Montant TTC	Financier	Montant TTC	Taux
Travaux d'élagage	6 750 €	Parc National des Ecrins	1 687.50€	25%
		Commune	5 062.50€	75%
Total dépenses	6 750 €	Total recettes	6 750 €	100%

Le conseil municipal, après avoir délibéré, à l'unanimité,

AUTORISE Madame le Maire à signer le devis,

AUTORISE Madame le Maire pour effectuer toutes démarches nécessaires à la bonne exécution de ces décisions et des recherches de financement.

*Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
au registre sont les signatures,
pour expédition conforme.*

Le secrétaire de séance

Béatrice FIAT



Le Maire,

Nicole FAURE

